

bien-heureux fondateur, y voulut introduire. Le zèle qu'il fit paraître en ce point excita contre lui une furieuse persécution : car ce général qui avait engagé dans ses sentiments une grande partie des Supérieurs de l'Ordre, ne pouvant souffrir que saint Antoine lui résistât encore, le traita de turbulent, de séditieux et de schismatique ; et il ne le fit pas seulement maltrater de coups, mais il voulut aussi l'arrêter et le renfermer dans une prison. Il fallut que ce Saint qui combattait pour le testament de son père et pour la conservation de l'esprit de pauvreté qui lui avait été si cher, eût recours au Pape et se réfugiait sous la protection de son tribunal. Le général y fut cité : et saint Antoine y fit voir si clairement, comme un des anciens prophètes, que ce n'était pas lui qui troubloit le peuple de Dieu, mais ce faux Supérieur, qui au lieu de maintenir l'observance dans sa vigueur, travaillait par son autorité et son exemple à la détruire, que sa Sainteté déposa Elie, et fit procéder à l'élection d'un autre général en sa place, qui fut le Père Jean Parent, personnage d'un grand mérite, lequel étant plein, comme saint Antoine, de l'esprit de leur saint Instituteur, procura autant qu'il put que la règle fût gardée à la lettre. Notre Saint était alors Provincial de la Romagne, et pour faire voir que ce n'était point l'ambition, mais le zèle de la Gloire de Dieu

qui  
mar  
offic  
de  
lui  
qu'e  
rait  
pré  
enfin  
ter  
les p  
satio  
ses p  
ler c  
où s  
et ou  
vint  
Serm  
blim  
tant  
mort  
solita  
pour  
pour  
suyer  
ce q  
comm  
rité l